



Agréé par l'AWIPH

Centre de formation Professionnelle

avec le soutien du
Fonds Social Européen

60 rue Vert-Vinâve 4041 VOTTEM Belgique www.leplope.be
Tél. : 00.32.(0)4227 51 76 cfp.plope@aigs.be

Le Comité des stagiaires du CFP LE PLOPE s'est créé à l'initiative d'un groupe de stagiaires présents au centre de formation en 1993-1994. Ceux-ci avaient émis le désir de prendre une place plus active et plus adulte au sein du centre. Notamment de se départir d'un fonctionnement traditionnel de type scolaire qui plaçait la personne davantage dans une position de sujet passif plutôt que d'acteur.

Ils souhaitaient aussi mettre en place des mécanismes de solidarité entre stagiaires :

- accueillir les nouveaux et les aider dans leur intégration au centre
- mettre en commun des résolutions de problèmes
- partager des expériences
- organiser des moments de convivialité

Ils avaient même mis en place une « cagnotte de solidarité ».

Devant tant d'enthousiasme et d'efficacité, la réunion des stagiaires a pris place dans la planification horaire du centre.

Cette réunion a toujours été gérée de façon autonome par un comité régulièrement renouvelé. Ni les formateurs ni la direction n'y participent. Nous nous limitons à intervenir à leur demande soit pour des aides ponctuelles (gestion d'un groupe, PV de réunions) soit pour proposer la participation de personnes ressources (CSEF, association de personnes handicapées, informateurs divers,...)

Ces réunions de stagiaires débouchent régulièrement sur des réunions plénières (formateurs, stagiaires, direction) . Ce mécanisme a été entériné par l'AWIPH sous l'appellation Conseil de participation. Elles sont réellement un lieu où des propositions concrètes peuvent être faites et des critiques débattues constructivement.

Bien sûr, la participation des stagiaires connaît des fluctuations au fil des années et dépend de la personnalité et du leadership des stagiaires présents. Certaines réunions peuvent paraître plus ternes ou plus anecdotiques. L'important réside dans leur existence même.

Plusieurs stagiaires ont représenté le comité au sein de la Commission de concertation et y ont pris une part active.

Au fil des années, nous avons constaté :

- qu'ils ont tous acquis plus d'assurance et d'efficacité sociale
- qu'ils se sont davantage ouverts sur les autres
- que les stagiaires qui occupaient des postes actifs (président, secrétaire, représentant au CSEF) se sont ainsi mieux préparés aux réalités du monde du travail . Ils ont tous trouvé un emploi et souvent un emploi avec responsabilités
- que dans les phases où le comité était productif, la dynamique interne était améliorée et les relations stagiaires/équipe harmonisées.
- que le comité avait parfois constitué un véritable relais au niveau de la défense de la qualité des services offerts (vis-à-vis de l'AWIPH par exemple)

Nous continuons donc d'encourager les stagiaires à pratiquer cet apprentissage de la démocratie et de la vie professionnelle citoyenne.

Mireille JAMAR
Directrice